

Nombre de conseillers

Département de l'Yonne

En exercice : 13

Commune de MALIGNY

Présents : 11

Votants : 13

L'An Deux Mil Vingt Quatre, le dix avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de MALIGNY, légalement convoqué le 29 mars 2024, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. Damien GAUTHIER, Maire,

Etaient présents : Mrs François TURCIN, Olivier SAVARY, Philippe SODOYER, Xavier RATTE (adjoints), Mme Sylvie SEGAULT, Mrs Pierrick LAROCHE, Bruno DI-BLAS, Bruno ZAROS, Yannick VILLEDIEU, Luc NOLET

Absents : Mme Lucia DA SILVA PINHO (pouvoir donné à M. François TURCIN) ; Mme Emilie SEGUINOT (pouvoir donné à M. Olivier SAVARY)

Secrétaire de séance : M. François TURCIN

n° 2024-10/10.04-04

Approbation du compte administratif 2023

Le Conseil Municipal de MALIGNY, sous la présidence de M. TURCIN François, Adjoint, délibérant que le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par M. Damien GAUTHIER, Maire,

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

- lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents
Résultats reportés		432 497,39	178 811,63		178 811,63	432 497,39
Opérations de l'exercice	603 743,07	835 983,70	302 453,24	295 002,21	906 196,31	1 130 985,91
TOTAUX	603 743,07	1 268 481,09	481 264,87	295 002,21	1 085 007,94	1 563 483,30
Résultats de clôture		664 738,02	186 262,66			478 475,36

- constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes
- arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Pour extrait conforme au registre.

Le secrétaire de séance,

M. TURCIN François,



Le Maire,

M. GAUTHIER Damien,